

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 15 février 2022



**OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. (dossier) : 6410/2022-18**



La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 9 février 2022 relative « aux documents qui ont servis à appuyer la recommandation des masques en milieux scolaires ».

L'Institut national de santé publique du Québec a produit en août 2021 une « Proposition de mesures à déployer dans les écoles primaires et secondaires afin de réduire la transmission de la COVID-19 et assurer une scolarisation en présentiel pour l'année 2021-2022 » (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3158-propositions-mesures-ecoles-primaires-secondaires-transmission-covid19>).

L'Institut avait également produit pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), un avis sur le port du couvre-visage au primaire et sur le port du masque médical au secondaire (6 janvier 2021) et un avis sur le port du masque médical au primaire (16 février 2021). Ces documents relèvent de la compétence du MSSS puisqu'ils ont été produits pour son compte et, conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous référons à son responsable :

**Ministère de la Santé et des Services sociaux**  
Monsieur Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint  
Direction générale de la coordination réseau et ministérielle  
et des affaires institutionnelles  
Édifice Catherine-De Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
  
Téléphone : 418 266-8864  
Télécopieur : 418 266-7024  
Courriel : [Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca](mailto:Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca)

...2

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]

Secrétaire générale

p. j. - Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2022-8291